

Bordeaux, le 16 octobre 2020

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE
DANS LE DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES.**

Le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclare l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire de la République.

Dans ce cadre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'appuyer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de contenir la circulation virale.

A ce jour, sur la base des données consolidées au 15 octobre 2020, la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence élevé en population générale, qui continue à augmenter régulièrement : 93,5 cas pour 100 000 habitants, avec de fortes disparités territoriales (38,9 en Charente-Maritime à 150,5 en Haute-Vienne) ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus également en augmentation, pour s'établir à 49,9 cas pour 100 000 habitants ;
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 463 personnes, dont 62 en réanimation.

En ce qui concerne l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département des Deux-Sèvres au 15 octobre 2020, elle témoigne également d'une circulation virale élevée du SARS COV2, se traduisant par une dégradation globale des indicateurs sanitaires et imposant une vigilance particulière :

- Le **taux d'incidence général** du département, considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, s'établit à **57,2 cas pour 100 000 habitants en semaine 41**, soit une augmentation de 22,5 points depuis la semaine 40 ;
- Le taux d'incidence départemental chez les personnes âgées de **de 65 à 74 ans** s'élève à **15,1 pour 100 000 habitants** ; Celui des personnes âgées de plus de 75 ans s'élève à 41,8 pour 100 000 habitants avec une croissance de 25 en 1 semaine ;
- Les taux pour personnes âgées augmentent significativement depuis 7 semaines : ils sont passés de 2,2 cas pour 100 000 habitants en semaine 34 à 15,1 en semaine 41 pour les 65-74 ans, de 0 cas pour 100 000 habitants en semaine 34 à 41,8 en semaine 41 pour les 75 ans et plus ; ces évolutions sont particulièrement marquées et inquiétantes au regard de la fragilité de ce public ;

- Le **taux de positivité** reste élevé, au-delà du seuil d'alerte : 6,2 % pour le département ;
- Le **nombre de patients positifs** est en constante augmentation : 213 personnes testées positives du 5 au 11 octobre 2020 ;
- Les **indicateurs hospitaliers** sont en augmentation avec 7 nouvelles hospitalisations en semaine 40, sans admissions en réanimation et 2 décès ;
- Les **clusters** demeurent nombreux : **7 clusters effectifs au 15 octobre 2020 dont 2 se situent en EHPAD** (20 personnes touchées), 7 situations pouvant évoluer en clusters sont en cours d'investigation pour le département.

La situation épidémiologique défavorable du département justifie que des mesures soient prises en vue de contenir la circulation du virus et freiner de nouvelles contaminations.

Le Directeur Général
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA